



Clio. Femmes, Genre, Histoire

47 | 2018

Le genre des émotions

La construction genrée des émotions dans les mondes grec et romain

The gendered construction of emotions in Ancient Greece and Rome

Jean-Noël Allard et Pascal Montlahuc



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/clio/13967>

DOI : [10.4000/clio.13967](https://doi.org/10.4000/clio.13967)

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 11 juillet 2018

Pagination : 23-43

ISBN : 978-2-410-00992-7

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Jean-Noël Allard et Pascal Montlahuc, « La construction genrée des émotions dans les mondes grec et romain », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 47 | 2018, mis en ligne le 03 janvier 2021, consulté le 04 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/clio/13967> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/clio.13967>

Tous droits réservés

La construction genrée des émotions dans les mondes grec et romain

Jean-Noël ALLARD & Pascal MONTLAHUC

Pour que tu saches qu'il n'est pas naturel d'être brisé par le chagrin,
sache que le deuil blesse les femmes plus que les hommes,
les barbares plus que les hommes doux et instruits,
les ignorants plus que les personnes cultivées¹.

L'étude des liens entre émotions et constructions de genre dans les sociétés grecque et romaine oblige à croiser deux problématiques qui, prises isolément, suscitent depuis plusieurs décennies déjà, dans des proportions diverses, l'intérêt des historien.ne.s de l'Antiquité². Toutefois, à la différence d'autres disciplines³ et à l'exception d'un ouvrage collectif de 2011⁴ et de contributions centrées sur une émotion en particulier (au sein desquelles la tristesse occupe une place

¹ Sénèque, *Consolation à Marcia*, 7.3 : *Ut scias autem non esse hoc naturale, luctibus frangi, primum magis feminas quam viros, magis barbaros quam placidae eruditaeque gentis homines, magis indoctos quam doctos eadem orbitas vulnerat*. Les traductions, parfois affinées dans le champ thématique étudié (comme ici), sont celles de la CUF. Les auteurs remercient, pour leurs relectures critiques, V. Azoulay, D. Boquet, J.-P. Guilhembet, D. Lett, M. Sartre et V. Sebillotte Cuchet.

² Sur les émotions antiques, Kaster 2005, Konstan 2006 et 2011, Chaniotis 2012a, Chaniotis & Ducrey 2013, Cairns & Fulkerson 2015, Sanders & Johncock 2016, Sartre 2016 et Vial-Logeay 2016. La question du genre en Antiquité fait l'objet d'une bibliographie trop importante pour être citée ici : renvoyons aux bilans de Sebillotte Cuchet 2007 et 2011.

³ Brody & Hall 2008 (pour une approche sociologique) ; Ruberg & Steenbergh 2011 (ouvrage interdisciplinaire).

⁴ Munteanu 2011 (dont 5-6 sur la tentative d'articulation, parfois fragile, entre émotions, *gender* et genre littéraire).

de choix)⁵, les antiquisant.e.s ont rarement proposé de bilan synthétique des rapports entre genre et émotions. Il faut d'emblée préciser que l'émotion constitue une catégorie dont les contours demeurent difficiles à dessiner définitivement dans la mesure où ils sont variables, notamment en fonction des époques. Si Aristote retient comme « émotion » (*pathè*) le désir, la colère, la peur, le courage, l'envie, la joie, l'amitié, la haine, le désir, la jalousie et la pitié⁶, l'historien peut ajouter à cette liste (parfois déroutante) la honte, la surprise, le mépris, le chagrin ou le dégoût. Certes, cette liste, dans le détail, peut interpeller le lecteur moderne, mais les Anciens qualifiaient parfois d'« émotions » ce qui relevait de qualités morales : ainsi en est-il du courage ou de la modestie/retenue (*sôphrosunè/aïdos/verecundia*)⁷.

Comme le suggère la notion de construction retenue dans le titre de cet article, notre étude revendique, face à une posture universalisante qui suppose des invariants émotifs ou l'immutabilité des rapports sexués, une approche constructiviste qui mène à concevoir les émotions et le genre comme les produits d'interactions sociales contextualisées et évolutives⁸. L'article revient donc sur l'idée selon laquelle il existait pour les Anciens des émotions « féminines » et « masculines » immuables. L'étude synoptique des périodes grecque et romaine ne doit d'ailleurs pas donner l'impression d'unité : Homère aurait marqué sa désapprobation face à la formule de Sénèque utilisée en exergue. De même, au sein de chacune des deux aires culturelles considérées, Homère et Platon, Cicéron et Plutarque avaient des vues divergentes sur les liens entre émotions, hommes,

⁵ Sur une émotion en particulier, Braund & Most 2003 et Harris 2003a sur la colère, Fögen 2009 sur la tristesse, Sternberg 2005 sur la pitié, Coin-Longeray & Vallat 2015 sur la peur. Sur les rapports entre émotions et genre, Mc Niven 2000 sur le cas de la peur, Scourfield 2003 et Harris 2003b sur la colère, Wissmann 2011 à propos de la lâcheté, puis Dutch 2008, Prescendi 2008, Bouvier 2011, Mustakallio 2013 ou Richlin 2014 sur la tristesse et les lamentations engendrées par le deuil.

⁶ Aristote, *Éthique à Nicomaque*, 2.4.1105b, 22-23.

⁷ Sartre 2016 : 17-22 sur ce que l'historien de l'Antiquité peut raisonnablement qualifier d'« émotion ».

⁸ Konstan 2011 : 7-12.

femmes, masculinité et féminité⁹. L'approche constructiviste encourage également à déplacer le regard depuis les rapports hommes-femmes vers l'intégralité des rapports sociaux entre individus au sein de la cité : si, en Grèce comme à Rome, hommes et femmes pouvaient pleurer ou rire, prêter attention, du point de vue des individus, aux raisons de ces émotions et à la manière de les exprimer permet de souligner l'existence d'un régime civique de l'émotion et de pointer certaines distinctions émotives liées aux différences de statuts sociaux. De ce fait, bien que les sources utilisées soient surtout des textes littéraires qui permettent de réfléchir à la répartition genrée des émotions et de l'émotion, la prise en compte de textes rhétoriques, de documents épigraphiques et iconographiques donnent à voir l'incidence du statut social. Enfin, considérer l'Antiquité comme un « territoire des écarts » conduit à noter que les Anciens ne séparaient pas l'émotion de la raison, cette opposition étant, pour une large part, postérieure à l'Antiquité¹⁰ : mobilisé dans les joutes oratoires, le couple émotions/genre conduisait alors les orateurs à bousculer les représentations ou à tracer de (trop) claires lignes de partage entre les sexes.

Émotions « masculines », émotions « féminines »

S'il n'est pas question d'élaborer un modèle d'interprétation absent de la documentation, force est néanmoins de constater que la littérature grecque et latine offre de nombreux exemples d'une répartition genrée de certaines émotions. Dans l'*Alceste* (438 a.C.), Euripide fait par exemple dire à Admète que la lâcheté (*anandria*) est incompatible avec le statut d'*aner*, c'est-à-dire d'homme socialement valorisé¹¹ tandis que, dans l'*Héraclès* du même Euripide (424 a.C.), la douleur

⁹ Chaniotis 2012a : 16-18 ; Cairns & Fulkerson 2015 : 20-21.

¹⁰ MacMullen 2004 : 16-71 sur cette lecture souvent « rationnelle » des émotions de la part des Anciens.

¹¹ Euripide, *Alceste*, 723 : « Lâche est ta volonté, et indigne d'un homme » (*kakon to léma kouk en andrasin to son*). Sur la lâcheté, Wissmann 2011 : 40-44 : l'auteur remarque qu'en grec, le terme « lâcheté » peut être rendu par « *anandria* », qui indique littéralement un défaut par rapport au statut de l'*aner*, idéal de masculinité sociale.

extrême du héros devant la mort de ses enfants ne peut en aucun cas engendrer ses larmes¹². La lâcheté et la tristesse sont présentées comme des sentiments féminins, comme on le constate aussi dans un passage de Sophocle. Le même Héraclès, empoisonné par Déjanire et gagné par la tristesse, se décrit comme une « simple femme »¹³. Il est certes possible de relever, chez ces mêmes auteurs, d'apparents contre-exemples : le personnage de Médée, mis en scène par Euripide en 431 a.C., refuse ainsi de succomber à toute forme de lâcheté¹⁴ et se montre colérique alors que, dans *Lysistrata*, comédie d'Aristophane composée en 411 à l'occasion de la reprise de la guerre entre Athènes et Sparte, les femmes prennent les armes pour exprimer leur colère, émotion généralement valorisée chez les citoyens¹⁵. Néanmoins, les auteurs jouent ici sur les codes genrés afin de mieux pointer la soumission des femmes aux émotions et de rappeler les raisons de leur exclusion partielle de la vie civique¹⁶. De plus, le fait de mettre en scène des personnages de femmes se refusant à succomber à un sentiment considéré comme féminin entérine, plus qu'il ne détruit, la bipartition genrée du paysage émotif¹⁷.

¹² Euripide, *Héraclès*, 1353-1362 : « Innombrables aussi sont les épreuves dont j'ai goûté ; je n'en ai refusé aucune, mes yeux n'ont pas distillé de larmes, et jamais je n'aurais pensé que j'en arriverais à leur en laisser verser [...] Donne-leur [aux enfants] la sépulture ; enseveli leurs corps et honore-les du tribut de tes larmes ; à moi, la loi me l'interdit ».

¹³ Sophocle, *Trachiniennes*, 1070-1072 : « Aie pitié de celui qui a droit à mille pitiés, qui crie et qui pleure ici comme une fille, alors que cela, personne ne peut dire qu'il l'ait jamais vu faire à l'homme que je fus. Sans jamais me plaindre, j'ai suivi mon douloureux destin. Mais cette fois, sous pareil coup, je me révèle, hélas ! Une simple femme ».

¹⁴ Euripide, *Médée*, 1049-1052 : « Mais quels sentiments sont-ce là ? Veux-je encourir la risée en laissant mes adversaires impunis ? Il faut oser. Ah ! Quelle lâcheté est la mienne, d'ouvrir mon âme à de molles pensées ! ».

¹⁵ Aristophane, *Lysistrata*, 463-465 : « Mais que croyais-tu donc ? As-tu pensé avoir affaire à des esclaves ? Ou supposes-tu que les femmes n'ont point de bile (ἔγναϊξιν οὐκ οἰεὶ χολῆν ἐνεῖναι) ? ». Sur la valorisation de la colère chez les citoyens athéniens, Scheid-Tissinier 2012 : 271-278.

¹⁶ La fureur de Médée menace par exemple son statut social (Harris 2003b : 140-141).

¹⁷ Médée use de l'argument du courage pour ne pas tomber dans les « travers » du rôle de mère (Wissman 2011 : 41).

Une forme de division entre des émotions jugées « masculines » et « féminines » se retrouve à l'époque hellénistique puis dans la Rome républicaine et impériale. C'est la jalousie (*zēlotupia*) de Bitinna dans les *Mimes* d'Héronidas¹⁸ (III^e s. a.C.) ou celle de Fulvia et son désir pour Octavien lors de la guerre de Pérouse en 41-40 a.C.¹⁹ qui motivent leurs agissements malvenus. L'auteur d'époque antonine Appien, influencé par le portrait acerbe de Fulvia dressé par Octavien dans son poème, précise que cette dernière, « animée d'un sentiment de femme (*tote gar de gunaïkos ti pathousa*), poussa Lucius à la contestation »²⁰. Cicéron recourt lui aussi à cette bipartition genrée des émotions lorsqu'il use du couple courage/lâcheté pour critiquer la *virtus* politique d'Antoine²¹. Enfin, la modestie ou retenue (*verecundia*) est perçue, à Rome, comme une émotion surtout féminine²².

Cette différence entre émotions « féminines » et « masculines » apparaît encore plus nettement lorsque l'auteur décide de les confronter au sein de son récit. Au livre I de l'*Histoire romaine* de Tite-Live, la complémentarité des rôles émotifs entre hommes et femmes est présentée comme au fondement de la naissance de la cité romaine :

C'est alors que les Sabines, dont le rapt avait amené la guerre, les cheveux épars, les vêtements déchirés, *surmontant dans leur malheur la timidité de leur sexe (victo malis muliebri pavore)*, n'hésitèrent pas à s'élancer au

¹⁸ Du *Mime* 5, suggestivement intitulé « La Jalouse », on peut extraire les vers 1-11 et 32-35 : Le Ventru est suspecté d'avoir fauté avec Amphytée et va être tué par la jalouse Bitinna, qui ne vérifie jamais la véracité de ses accusations.

¹⁹ Martial, *Épigrammes*, 11.20 : « “Sous prétexte qu'Antoine baise Glaphyra, Fulvia me condamne à la baiser elle aussi. Que moi, je baise Fulvia ? Eh quoi ! Si Manius m'invitait à le sodomiser, faudrait-il le faire ? Je m'imagine bien que non, si j'ai un grain de bon sens”. “Baise-moi ou battons-nous”, me dit-elle. — “Mais, ma bite ne m'est-elle pas plus précieuse que ma vie elle-même ? Sonnez, trompettes !” » (trad. CUF modifiée). Martial rapporte ici un poème rédigé par Octavien pendant la guerre de Pérouse qui l'opposa à Fulvia : Octavien souhaitait alors diffuser l'idée selon laquelle le déclenchement de cette guerre entre citoyens était, avant tout, dû à la jalousie malade de la nymphomane Fulvia.

²⁰ Appien, *Guerres Civiles*, 5.19.75.

²¹ Cicéron, *Philippiques*, 2.34 : « Tu n'as pas révélé le complot [contre César], je t'en remercie ; tu ne l'as pas exécuté, je te le pardonne : c'est un homme que réclamait une telle action (*Virum res illa quaerebat*) ».

²² Sénèque, *Controverses*, 2.7.3 et Kaster 2005 : 24-27.

milieu d'une grêle de traits et à se jeter entre les combattants pour mettre fin au combat, *pour mettre fin à la colère (dirimere iras)*. Elles suppliaient tour à tour leurs pères et leurs maris de ne pas commettre un crime en se couvrant du sang d'un gendre ou d'un beau-père ; de ne pas souiller de ce forfait les enfants qu'elles ont mis au monde, leurs fils ou petits-fils [...] *L'émotion gagne à la fois les soldats et les chefs (mouet res cum multitudinem tum duces)*. On se tait, on s'apaise soudain. Puis, afin de conclure un traité, les chefs s'avancent...²³

On retrouve cette opposition dans le roman *Chéréas et Callirhoé* de Chariton d'Aphrodisias (II^e s. p.C.), dans lequel le colérique Chéréas laisse sa femme Callirhoé pour morte. Il est par la suite réprimandé par son épouse sortie du coma, non pour son action colérique mais parce que Callirhoé le soupçonne de vouloir prendre une nouvelle épouse²⁴ : à la colère, considérée comme un attribut de masculinité²⁵, répondent inévitablement la tristesse et la jalousie féminines. Cette classification (plus ou moins explicite) proposée par les auteurs anciens en fonction de la teneur « masculine » (colère, courage) ou « féminine » (tristesse, lâcheté, jalousie, envie, modestie) de certaines émotions est un signe de ce qu'on pourrait nommer un « régime généré des émotions ». Toutefois, reconstituer brièvement le processus de construction de ce régime permet de relativiser la réalité sociale de cette bipartition discursive.

(Dé)constructions d'un régime généré des émotions

L'association entre le sexe de l'individu et le type d'émotion qu'il/elle mobilise n'est jamais figée dans le temps ni dans l'espace. Le corpus

²³ Tite-Live, *Histoire romaine*, 1.13.1-3.

²⁴ Chariton, *Chéréas et Callirhoé*, 1.4.10 : « À ce spectacle, Chéréas ne tint plus : il courut à l'intérieur pour tuer l'homme sur le fait » ; 1.8.4-9.1 [Callirhoé] : « “Criminel Chéréas, je ne te blâme pas de m'avoir tuée, mais de t'être hâté de me répudier ? Tu n'aurais pas dû ensevelir si vite Callirhoé, qui n'est même pas morte. Mais peut-être songes-tu déjà à un mariage ? ”. Elle n'en finissait pas d'entremêler ses plaintes ». Voir Haynes (2003) sur la construction des personnages féminins dans le roman grec.

²⁵ Faraone (2003) sur le cas d'amulettes utilisées par des femmes afin de contrôler la colère des hommes : ces sorts et amulettes sont perçus comme une maladie, car ils constituent une attaque contre la virilité et, donc, la masculinité.

homérique fourmille ainsi de cas où des émotions présentées comme féminines dans la littérature d'époque classique sont exprimées par des personnages masculins. Il suffit d'évoquer les pleurs d'Achille lorsque Briséis est éloignée de lui²⁶, les larmes de joie de Télémaque et d'Ulysse lors de leurs retrouvailles²⁷ ou la tristesse inconsolable du même Ulysse lorsqu'il découvre son misérable père bêchant au pied d'un arbre²⁸. L'attention portée par l'historiographie à ces « larmes de héros »²⁹ révèle des distinctions de genre fondées sur la manière d'exprimer l'émotion et laisse voir une évolution entre l'*Iliade* et l'*Odyssée*, dans laquelle le contrôle des émotions par les hommes devient plus net. Identifier ce glissement ténu permet de supposer que le caractère normé du rapport à l'émotion en fonction du genre eut tendance à se renforcer progressivement à l'époque archaïque, avant de dominer la cité d'époque classique. Cette idée se fonde notamment sur un passage de la *République* (3.387e-389a) où Platon affirme l'interdiction de représenter les héros et les dieux en train de pleurer ou de rire :

Nous aurons raison d'ôter aux hommes illustres les lamentations et de les laisser aux femmes, mais non à celles qui sont des femmes de valeur, et aussi à ceux des hommes qui sont mauvais, afin de dissuader ceux que nous prétendons élever pour la garde du pays de les imiter. Nous prions donc encore une fois Homère et les autres poètes de ne pas représenter Achille, le fils d'une déesse, 'couché tantôt sur le flanc, tantôt sur le dos, tantôt sur le ventre, puis se levant et errant, l'âme agitée, sur le rivage de la mer infatigable' [*Iliade*, 24.10-12] ni 'prenant à deux mains la poussière noire et se la répandant sur la tête' [*Iliade*, 18.23-24] ni pleurant ni gémissant diversement selon les mille circonstances où Homère l'a représenté, ni Priam, que sa naissance approchait des dieux, 'suppliant et se roulant dans la boue et appelant chacun de ses guerriers par son nom'

²⁶ Homère, *Iliade*, 1.349-350 : « À ces mots, Patrocle obéit aux ordres de son ami ; il conduit, hors de la tente la belle Briséis, et la remet aux hérauts qui s'en retournent vers les vaisseaux achéens, en emmenant cette jeune fille qui les suit à regret. Alors Achille, séparé de ses compagnons, s'assied en pleurant sur les rivages de la mer blanchissante et contemple le noir Océan ».

²⁷ Homère, *Odyssée*, 16.213-219 : « À ces mots, il reprit sa place et Télémaque, tenant son noble père embrassé, gémissait et répandait des larmes ! Il leur prit à tous deux un besoin de sanglots. Ils pleuraient et leurs cris étaient plus déchirants que celui des orfraies. [...] C'était même pitié que leurs yeux pleins de larmes ! ».

²⁸ Homère, *Odyssée*, 24.234 et 318-324.

²⁹ Pour pasticher le titre de l'ouvrage de Monsacré 2010 [1984].

[*Iliade*, 22.414-415]. Et nous les prions plus instamment encore de ne pas nous montrer les dieux [ici Thétis] en lamentations et disant : ‘Hélas, malheureuse que je suis ! Hélas ! J’ai enfanté un héros pour le malheur !’ [*Iliade*, 18.54)]. Et s’ils représentent ainsi les dieux, qu’ils n’aient pas du moins le front de figurer le plus grand des dieux au point de lui faire dire ‘Hélas, c’est un homme qui m’est cher que mes yeux voient fuir autour de la ville, et mon cœur en est désolé’ [*Iliade*, 22.168-169] et ailleurs : ‘Hélas ! Hélas ! J’aime Sarpédon entre tous les hommes et la Parque veut qu’il soit dompté sous les coups de Patrocle, fils de Menoetios’ [*Iliade*, 16.439-444]. [...] Il ne faut pas non plus que nos gardiens soient portés à rire ; car, si quelqu’un s’abandonne à un rire violent, la modification que ce rire entraîne sera elle aussi violente. [...] Il est donc inacceptable qu’on représente des hommes de valeur dominés par le rire, encore moins les dieux [trad. CUF légèrement modifiée].

Sans oublier que la différence avec le texte homérique s’explique à la fois par les objectifs divergents des œuvres d’Homère et de Platon, et par l’aversion spécifique de Platon pour Homère³⁰, on voit ici que la différence genrée tient à l’expressivité variable des émotions par les femmes et les hommes. Dans la cité idéale voulue par Platon, les citoyens mâles doivent s’inspirer des dieux et contrôler leurs émotions, laissant les lamentations aux femmes ordinaires et aux hommes médiocres. L’association établie entre ces deux derniers types d’individus est d’ailleurs révélatrice : la distinction genrée apparaît ici moins structurante qu’une distinction entre *aristoi* et *kakoi*, fondée sur un jugement de valeur³¹. De fait, les femmes ordinaires s’opposent, dans le projet platonicien, aux femmes appelées à accéder comme les hommes à la fonction de gardien, autrement dit à l’élite dirigeante de la cité³². Remarquons du reste que les femmes de l’élite civique étaient

³⁰ Pour Bouvier (2011), les larmes sont des attributs plutôt masculins chez Homère, mais deviennent la marque du féminin honni chez Platon, parce que le second auteur critiquait le modèle de cité proposé par le premier.

³¹ Cette remarque se rapproche des conclusions, de plus grande ampleur, proposées dans Sebillotte Cuchet 2012.

³² En effet, un long passage du livre V de la République cherche à démontrer qu’en dépit de la différence de nature entre hommes et femmes, ceux-ci peuvent endosser les mêmes fonctions (449a-456a). On y lit notamment : « Il n’y a donc pas, mon ami, d’occupation relative à l’administration de la cité qui appartienne à une femme parce qu’elle est une femme, ni à un homme parce qu’il est un

parfois représentées, par exemple dans la sculpture d'époque hellénistique, avec un visage passif soulignant leur retenue (*sophrosunè*)³³.

L'importance du contrôle de ses émotions revient à de multiples reprises dans la littérature romaine, marquée du sceau de la *gravitas*. Pourtant, l'émotion touche les Romains les plus illustres, comme le rappelle Cicéron dans ses *Tusculanes*, rédigées en 45 a.C. peu après la mort de sa fille Tullia³⁴. De même, dans l'*Éloge d'une matrone romaine*, longue inscription de la fin du I^{er} s. a.C., un mari (dont l'identité précise demeure inconnue, mais qui est sans doute membre de l'aristocratie) exprime son chagrin et l'amour qu'il porte à sa défunte épouse Turia³⁵. Il n'était enfin pas rare pour un homme de pleurer à l'époque impériale³⁶ et il fut des cas où l'émotion oblitèra toute logique de genre. Ainsi, lors de la mort de Germanicus en 19 p.C., « un même gémissement s'éleva de la foule, et l'on n'eût pas distingué les parents des étrangers, les plaintes des hommes de celles des femmes (*virorum feminarumve planctus*) »³⁷. De même, lors des funérailles royales à Sparte, Spartiates, périèques, hilotes, hommes comme femmes, exprimaient tous ensemble leur douleur³⁸.

Ce dernier cas, tout comme l'extrait de Platon, encourage à considérer le régime genré des émotions comme une marque de la

homme, mais les dons naturels sont répartis de manière semblable dans les deux genres d'êtres vivants » (455d).

³³ Masegla 2013 : 316-317.

³⁴ Cicéron, *Tusculanes*, en particulier 4.14 (voir Graver 2002).

³⁵ *Éloge d'une matrone romaine*, 63 : « La douleur naturelle arrache toute force à mon courage (*Naturalis dolor extorquet constantiae vires*). Je sombre dans le chagrin ; j'ai eu beau chercher le réconfort, nulle part je ne retrouve mon équilibre. Songeant à mes malheurs anciens et à la vie qui m'attend, je perds tout espoir ; privé d'un si grand et si efficace secours, considérant tes mérites, je me vois réservé moins à la résignation qu'au regret et à l'affliction (*intues famam tuam non tam fortiter patiendo haec quam ad desiderium luctumque reservatus videor*) ».

³⁶ Frontin, *Lettres à Antonin le Pieux*, 7 [lettre au préfet du prétoire Cavius Maximus, à propos des insultes écrites par Niger Censorinus contre Cavius dans son testament] : « Bien souvent, j'ai vu Niger Censorinus fondre en larmes de regret et de douleur de cette séparation ». Sur la dimension genrée des larmes à Rome, voir l'étude de Rey (2015).

³⁷ Tacite, *Annales*, 3.1.

³⁸ Hérodote, *Histoires*, 6.58.

démocratie athénienne plutôt que comme une situation qui concernerait l'intégralité du monde grec. Le fait qu'il ne s'articule pas autour d'une bipartition immuable et stricte des émotions (la joie semble par exemple échapper assez largement à ce type de lecture genrée) et que les hommes puissent montrer leur émotivité ne fait pas pour autant disparaître le caractère genré du paysage émotif : ce ne sont alors pas les émotions elles-mêmes qui sont genrées, mais plutôt la manière de les exprimer ou de se comporter face à elles.

Un régime genré de l'émotion

Considérer les causes et modalités d'expression des émotions conduit à convenir, avec M. Sartre, que « les émotions ont un genre ou, si l'on préfère, [que] le genre détermine certaines émotions, ou la manière dont elles s'expriment »³⁹. Si l'on esquisse une étude des causes de l'émotion, on relève en effet que, dans les cas d'Héraklès, de Cicéron, de l'époux de Turia ou de la mort de Germanicus, les individus masculins ne succombent à l'émotion que lorsque la charge émotive est trop forte pour que l'affect soit contenu. De leur côté, les femmes apparaissent, dans la littérature antique, comme victimes de leurs émotions, fussent-elles de faible intensité. Cette sensibilité accrue aux émotions s'expliquerait par une composition physique plus faible⁴⁰ et la médecine antique soutient parfois, sur ce point, la partition genrée des phénomènes émotifs. Chez Galien, la femme est ainsi plus sujette aux fièvres que l'homme parce qu'elle est plus souvent touchée par le chagrin⁴¹ : la faiblesse émotive du sexe féminin est à la fois la cause et la conséquence de sa faiblesse physique, et justifie son infériorité sociale⁴².

³⁹ Sartre 2016 : 24.

⁴⁰ Plutarque, *Du Contrôle de la colère*, 457 A-B : « Dans les âmes les plus tendres, la propension à faire souffrir les autres produit une colère d'autant plus forte que leur faiblesse est plus grande. Voilà pourquoi les femmes sont plus irritables que les hommes, les malades que les gens bien portants, les vieillards que les hommes dans la force de l'âge, les infortunés que les gens heureux ».

⁴¹ Galien, *Méthodes thérapeutiques*, x.686K.

⁴² « Galens' use of these terms, arguably, looks towards a contemporary culture in which references to an individual's *paideia* and 'great-souledness' were used as markers of elite, masculine, cultured identity » (King 2013 : 263).

Si le sexe d'un individu explique une perméabilité variable face à l'intensité d'une émotion et entretient le stéréotype (parfois nuancé par l'historiographie)⁴³ de femmes faibles et (donc) irrationnelles, la manière d'exprimer les affects est un autre élément qui sous-tend autant qu'il alimente le régime genré de l'émotion. Les hommes de l'Antiquité expriment le plus souvent leurs émotions du bout des lèvres, en privé⁴⁴, ou prennent soin de préserver leur masculinité lorsqu'ils le font plus ouvertement : ainsi dans le cas de la *Laudatio Turiae*, l'insistance du mari sur les vertus traditionnelles de sa femme et sur les services accomplis par elle pour son mari aboutit à ce que « the reversal of gender-roles did not de-feminize her, nor did it threaten his masculinity »⁴⁵. De leur côté, les femmes déversent leurs états d'âme d'une manière conforme à leur condition, c'est-à-dire en public et de manière visible, impudique voire exubérante : Sophocle rappelle ainsi que « les femmes aiment à gémir »⁴⁶ et Euripide qu'il est « dans la nature des femmes de charmer leurs maux présents en les ayant toujours sur la langue et aux lèvres »⁴⁷. Le cas de la colère se prête également à une telle remarque et M. Sartre de rappeler que « la colère féminine, comme celle d'un tyran, s'exprime par une fureur qui confine à la folie »⁴⁸. Cette idée trouve un écho, à l'époque romaine, dans la critique adressée par Plutarque à l'impudence d'une femme exprimant son amour pour un homme⁴⁹.

Les textes anciens décrivent avant tout une extériorisation plus grande des émois par les femmes que par les hommes et la manière de se comporter face à l'émotion détermine ainsi une distinction genrée que nous proposons de qualifier de « régime genré de l'émotion » : les citoyens d'importance devaient paraître insensibles

⁴³ Scourfield (2003) a par exemple montré que Callirhoé (*supra*) était capable de contrôler sa colère par sa rationalité.

⁴⁴ MacMullen 1980.

⁴⁵ Hemelrijk 2004 : 198.

⁴⁶ Sophocle, *Ajax*, 580.

⁴⁷ Euripide, *Andromaque*, 94-95.

⁴⁸ Sartre 2016 : 24-25.

⁴⁹ Plutarque, *Dialogue sur l'amour*, 753b : « Une femme qui se proclame amoureuse, on devrait la fuir et la détester, bien loin de l'épouser en considérant comme un motif de mariage une telle impudence ! ».

ou peu sensibles et, par conséquent, exprimer leurs sentiments avec mesure. Les femmes, du moins les épouses légitimes, étaient quant à elles, par un parfait jeu de miroir fondé sur les préjugés sociaux, sensibles et exprimaient leurs émotions sans cette retenue qui, selon les auteurs, devait caractériser les femmes. Cette hypersensibilité féminine pouvait conduire les émotions privées à envahir l'espace public. On comprend dès lors que la cité ait dû chercher à orienter, à canaliser voire à réglementer les émotions, participant ainsi à dessiner les contours de ce régime genré de l'émotion.

Émotions, femmes et hommes dans la cité

Souligner l'importance de la vie en cité permet d'affiner l'étude de la construction conjointe des catégories émotives et genrées dans l'Antiquité grecque et romaine. Dans la cité d'Athènes, le bon citoyen devait certes se maîtriser, mais il pouvait occasionnellement laisser place à ses émotions s'il en contrôlait, voire en utilisait, la force au profit de la cité. Dans les *Guêpes* d'Aristophane, la colère de Philocléon, justifiée par son utilité pour la cité, motive son action publique⁵⁰. De son côté, l'incompatibilité de la colère féminine avec la cité a été interprétée par W. Harris comme un mécanisme de contrôle masculin⁵¹ en ce qu'elle permet de tracer une ligne de partage : les citoyens colériques sont de pleins acteurs du politique qui peuvent tenir leur énergie de leur colère, alors que les femmes colériques sont, à cause de cette colère, exclues de la cité politique⁵². Dans cette optique, le rapport à l'émotion est dicté par ses effets sur la cité. L'émoi amoureux, qui avait mauvaise réputation à Rome⁵³, pouvait par exemple écarter les hommes de leur rôle civique, comme ce fut le cas de Pompée, amoureux de son épouse Julie, fille de César⁵⁴. La

⁵⁰ Aristophane, *Guêpes*, 566-575.

⁵¹ Harris 2003b.

⁵² Allen 2003.

⁵³ Sur la perception de l'amour comme danger, *CIL* IV, 1824 (graffito pompéien où l'auteur déclare vouloir briser les jambes de Vénus) et Vial-Logeay 2016 : 81 sur le danger de *servitium amoris* blâmé dans l'épigramme.

⁵⁴ Plutarque, *Vie de Pompée*, 48 : « Cependant, Pompée lui-même se laissa bientôt amollir par l'amour que lui inspirait sa jeune épouse. Il lui consacrait la plus

répartition genrée au sein du couple marié déterminait d'ailleurs les modalités d'expression des émotions et Plutarque affirme même qu'il faut que l'épouse « n'ait aucune affection en propre, mais partage avec son mari sérieux ou enjouement, inquiétude ou sourire »⁵⁵. La peur et la tristesse auxquelles les femmes étaient sujettes pouvaient également poser problème à la cité. Tite-Live évoque ainsi l'attitude des Romain.e.s après la défaite de Cannes contre Hannibal (216 a.C.) :

À Rome, à la première nouvelle de ce désastre, avec une terreur et un tumulte énormes, le peuple accourut au forum. Les matrones, errant par les rues, demandent à ceux qu'elles rencontrent quelle est cette défaite soudaine, et le sort de l'armée. [...] Le lendemain, et pendant les quelques jours suivants, aux portes de Rome, une foule, où il y avait presque plus de femmes que d'hommes, resta à attendre ou quelqu'un des siens, ou des nouvelles à leur sujet ; elle entourait les arrivants pour les interroger, et ne pouvait s'en détacher, surtout si c'étaient des personnages connus, sans s'être informée de tous les détails, dans l'ordre. On pouvait remarquer ensuite les visages divers des personnes qui quittaient les messagers, selon que chacune avait reçu de bonnes ou de mauvaises nouvelles, et les félicitations, ou les consolations des gens qui les entouraient, tandis qu'elles retournaient chez elles. Les femmes surtout laissaient éclater leur joie ou leur douleur. [...] Quant au Sénat, les préteurs, pendant quelques jours, le retinrent à la Curie du lever au coucher du soleil, à délibérer sur le général ou les troupes qui permettraient de résister aux Carthaginois victorieux⁵⁶.

Le récit de l'auteur padouan est ici, comme ailleurs⁵⁷, sans appel : en contexte de crise, l'émotivité irrationnelle des femmes contribuait à dégrader la cohésion civique, alors que le refoulement rationnel de l'émotion par les hommes était déterminé par l'impératif de sauvegarde de la cité⁵⁸. L'expression du deuil par des femmes devait

grande partie de son temps et séjournait en ses domaines et ses jardins, sans se soucier de ce qui se passait sur le forum si bien que, plein de mépris pour lui, Clodius, alors tribun de la plèbe, se livra aux pires insolences ».

⁵⁵ Plutarque, *Préceptes de mariage*, 140 A.

⁵⁶ Tite-Live, *Histoire romaine*, 22.7.6-14. David 2002 : 310 sur ce texte.

⁵⁷ Voir par exemple Tite-Live, *Histoire romaine*, 3.48.8 à propos de l'année 449 a.C.

⁵⁸ Une remarque analogue est formulée par Scheid (2011) à propos de la religion romaine : « en bons Romains, ils réagissent de façon impassible devant la situation angoissante à laquelle ils sont confrontés, et y répondent par les conduites du ritualisme strict » (413).

être refoulée afin d'éviter que le *pathos* n'envahisse la cité. À Athènes, certaines lois visèrent, peut-être dès Solon (début VI^e s. a.C.), à encadrer l'expression féminine du deuil dans la cité⁵⁹. Après Cannes, les sénateurs décidèrent de renvoyer les femmes dans leurs demeures afin de limiter la propagation de la peur, puis de limiter le deuil public à 30 jours, pour permettre le retour des fêtes religieuses dans la cité⁶⁰. La décision prise était ici à la mesure de la gravité de la situation, mais lorsque la cité fonctionnait normalement, l'expression publique des émotions par les femmes n'en était pas moins codifiée.

De la Grèce d'Homère⁶¹ à la Rome de Sénèque⁶², l'occasion du deuil public privilégiait la mise en scène de la douleur des femmes de la famille du défunt à travers lamentations et pleurs⁶³ et prenait parfois la forme de chants devant la maison du défunt (ce sont, à Rome, les *neniae*⁶⁴). Ainsi, bien que les larmes de femmes et d'hommes dans les tragédies aient été sans doute plus équitablement réparties que ce qu'on a longtemps écrit⁶⁵, le mode d'expression rituelle de la tristesse admettait l'exubérance féminine dans le cadre civique, comme en témoigne le cas bien connu des « pleureuses »⁶⁶. Le caractère ritualisé de cette mise en scène de la tristesse, qui permet

⁵⁹ Gherchanoc 2011, pour qui le deuil construisait une sous-communauté parmi les citoyens et contribuait ainsi à rompre l'unicité de la *polis*. L'encadrement des lamentations funéraires date-t-il de Solon ? Bouvier (2008 : 271-272) se rallie à une lecture sceptique jadis proposée par N. Loraux et y voit plutôt une invention platonicienne.

⁶⁰ Tite-Live, *Histoire romaine*, 22. 54-56.

⁶¹ Homère, *Iliade*, 19.284-285 : « À ce moment, Briséis, pareille à Aphrodite d'or, aperçoit Patrocle, déchiré par le bronze aigu. Lors, se laissant tomber sur lui, elle l'embrasse, pousse des sanglots aigus, en même temps que, de ses mains, elle meurtrit sa poitrine, et sa tendre gorge, et son beau visage ».

⁶² En transposant partiellement la situation grecque à la Rome du I^{er} s. p.C., Sénèque (*Les Troyennes*, 79-105) décrit un rituel semblable, par des Troyennes « bien dressées aux lamentations » (*non indociles lugere sumus*).

⁶³ Prescendi 2008 : 300-301 et Mustakallio 2013 : 239-247.

⁶⁴ Dutch 2008.

⁶⁵ Suter 2009.

⁶⁶ Prescendi 2008 : 303.

au passage de relire l'épisode des Sabines déjà évoqué⁶⁷, est une marque du contrôle masculin et civique de l'émotion :

[...] dans l'ensemble des cérémonies, l'expression des émotions est soigneusement codifiée selon le genre : aux femmes les débordements, les excès, aux hommes l'attitude digne de ceux qui savent contrôler leurs émotions. Mais le fait de partager les rôles permet aussi d'encadrer les émotions, de les contrôler socialement⁶⁸.

L'étude des réalités sociales permet de conclure que ce sont surtout les sources littéraires qui ont tendance à accentuer le principe d'un régime genré de l'émotion, alors que les sources épigraphiques ou iconographiques soulignent plutôt l'importance du statut social des individus⁶⁹. Ainsi, tout comme J. Massegli considère l'expression de l'émotion comme un marqueur de distinction entre membres de l'élite civique et reste de la cité, T. Mc Niven voit dans les diverses attitudes face à la peur un critère de distinction entre Grecs et non-Grecs plutôt qu'entre hommes et femmes⁷⁰. Cette attention portée au statut social, articulée de manière parfois ambivalente avec certaines distinctions de genre, se retrouve dans les discours publics dispensés par les orateurs antiques. Analysons ainsi, pour terminer, selon quelles modalités le recours discursif aux émotions contribua à (dé)construire les normes genrées et émotives considérées jusqu'à présent.

Orateurs antiques, émotions et (dé)constructions genrées

L'appel aux émotions, moyen de persuasion à disposition des orateurs antiques⁷¹, rencontre les distinctions de genre de plusieurs manières.

⁶⁷ « According to the Roman's historical memory of Early and Republican Rome, when women took part in public matters they did it in the same ritualized manner as they acted during funerals » (Mustakallio 2013 : 247).

⁶⁸ Sartre 2016 : 56 et Konstan 2011 : 12 : « grief itself is thus gendered, and takes its meaning from its social context ».

⁶⁹ Chaniotis 2012b sur les sources épigraphiques et l'histoire des émotions, Sanders 2012 sur les sources littéraires.

⁷⁰ Massegli 2013 et Mc Niven 2000.

⁷¹ Comme le souligne la théorie rhétorique dès son émergence au IV^e s. a.C. (Aristote, *Rhétorique*, I, 2, 1356a). Sur l'importance rhétorique des émotions, Sanders & Johncock 2016 (dont le compte rendu figure dans ce numéro).

Les orateurs pouvaient par exemple susciter certaines émotions, comme la pitié ou la compassion, en intégrant à leur discours des personnages de femmes et d'enfants, groupe social vulnérable⁷². En invoquant certaines émotions au sein du discours même, les orateurs cherchaient à toucher l'auditoire. L'évocation d'émotions « féminines » comme la peur (sans doute une des émotions les plus mobilisées) permettait à l'orateur de se distinguer des femmes ou des enfants afin de mieux souligner, en creux, sa virilité vertueuse⁷³. Les orateurs utilisaient également les stéréotypes passionnels fondés sur le genre afin de convaincre leur auditoire. Un passage du *Contre Nééra*, généralement attribué à Apollodore, est, à ce propos, révélateur :

Quand chacun rentrera chez lui après avoir prononcé l'acquiescement, que pourra-t-il répondre aux questions de sa femme, de sa fille, de sa mère ? — “Où étiez-vous ? — Nous jugions [Nééra]” [...] Là-dessus, on vous demandera : “Et qu'avez-vous fait ?” et vous répondrez : — “Nous avons acquitté”. Alors les femmes les plus mesurées seront révoltées que vous ayez accordé à celle-là les mêmes droits qu'à elles dans la cité et dans la religion. Quant aux femmes insensées, vous leur enseignez sans ambages à faire tout ce qui leur plaira, sûres de l'impunité octroyée par vous et par les lois⁷⁴.

Ici, la colère exprimée par les femmes les plus respectables de la cité se voit conférer des vertus civiques de premier plan : à Athènes du moins, l'expression féminine de l'émotion est pleinement recevable, du moment qu'elle provient des membres de l'élite civique et que son évocation vient appuyer la position de l'orateur. Annoncer une colère des épouses vise à provoquer l'indignation des maris présents parmi les juges et l'orateur suggère une situation telle que les femmes auraient toutes les raisons légitimes d'abandonner la tempérance qu'on exige d'elles : de cette manière, Apollodore met en

⁷² « The expectation that a particular type of individual might be an appropriate instrument for generating an emotional response clearly was not only a question of gender or age but just as much of the individual's actual vulnerability, legally and socially » (Rubinstein 2013 : 145).

⁷³ Patera 2013 : 130 sur la peur et le « similar group » constitué par les femmes, les personnes âgées et les enfants.

⁷⁴ [Démosthène], *Contre Nééra*, 59.110-1 [trad. CUF légèrement modifiée].

scène la gravité des décisions relatives au cas de la prostituée Nééra⁷⁵. L'orateur pouvait enfin, au besoin, endosser des émotions plus « féminines » pour emporter l'adhésion. Dans l'*Institution Oratoire*, le rhéteur Quintilien (I^{er} s. p.C.) encourage ses élèves à user de l'émotion et à se laisser gagner par elle :

[...] j'ai été fréquemment ému, au point que j'étais saisi par les larmes et que j'étais même gagné par une pâleur et une douleur qui avaient les apparences de la vérité⁷⁶.

Sans que ces quelques cas de figure épuisent l'analyse des relations entre rhétorique, émotions et constructions genrées, ils révèlent néanmoins la perméabilité entre les émotions et la rationalité : en s'appuyant sur une évaluation réfléchie du paysage mental des auditeurs, l'orateur mobilisait ou provoquait des émotions qui tiraient leur efficacité des stéréotypes genrés. Ce constat remet alors en cause l'idée défendue par certains Modernes (et qui découle en bonne partie de la teneur aristocratique de la documentation) selon laquelle les Grecs et les Romains privilégiaient les émotions à l'exposition dépassionnée des faits. Dans le même temps, comme l'atteste l'exemple du *Contre Nééra*, l'invocation des émotions était susceptible de venir bousculer, au moins ponctuellement, l'emprise de certaines distinctions genrées relatives aux émotions.

Déplacer le regard des émotions elles-mêmes vers l'individu et son intégration dans la cité permet de voir que, en Grèce comme à Rome, le rapport entre émotions et genre relève d'un régime genré *de l'émotion* plutôt que d'un régime genré *des émotions* : les constructions genrées s'articulaient autour des comportements sociaux d'individus, hommes et femmes, face à toute forme d'émotion plutôt qu'elles ne reposaient sur une immuable bipartition entre émotions « masculines » ou « féminines ». L'importance de la vie en cité, ici étudiée sous l'angle des pratiques et des discours, confère une unité aux situations grecque et romaine dont la cohérence est, sur d'autres points, parfois plus difficile à établir. Il faut enfin conclure, comme le proposent plusieurs études récentes attentives à l'apport des sources épigraphiques, iconographiques ou aux textes rhétoriques, que le

⁷⁵ Harris 2003b : 133.

⁷⁶ Quintilien, *Institution Oratoire*, 6.2.36 (le paragraphe 6.2.26 va dans le même sens).

critère du rang social des individus primait souvent sur la dimension genrée des émotions. Ainsi que le rappellent les directeurs d'une récente et collective *Histoire des émotions* :

la gestion de l'émotion illustre, de ce fait, à sa manière, le spectre social de la romanité [l'assertion conviendrait aussi au cas grec] : hiérarchie entre les hommes et les femmes, les nantis et les démunis, les citoyens et les esclaves, les hommes romains et les hommes non romains⁷⁷.

Bibliographie

- ALLEN Danielle, 2003, « Angry bees, wasps and jurors: the symbolic politics of ὄργη in Athens », in Susanna BRAUND & Glenn MOST (eds), *Ancient Anger. Perspectives from Homer to Galen*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 76-98.
- BOUVIER David, 2008, « Peut-on légiférer sur les émotions funéraires ? Platon et l'interdiction des chants funèbres », *Revue d'Histoire des Religions*, 225/2, p. 243-272.
- , 2011, « Du frisson (*phrikē*) d'horreur au frisson poétique : interprétation de quelques émotions entre larmes chaudes et sueurs froides chez Platon et Homère », *Mètis*, n.s. 9, p. 15-35.
- BRAUND Susanna & Glenn MOST (eds), 2003, *Ancient Anger. Perspectives from Homer to Galen*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BRODY Leslie & Judith HALL, 2008, « Gender and emotions in context », in Michael LEWIS *et al.* (eds), *Handbook of Emotions*, London-New York, The Guilford Press, p. 395-408.
- CAIRNS Douglas & Laurel FLUKERSON (eds), 2015, *Emotions Between Greece and Rome*, London, Institute of Classical Studies (University of London).
- CHANOTIS Angelos (ed.), 2012a, *Unveiling Emotions. Sources and Methods for the Study of Emotions in the Greek World*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.
- , 2012b, « Moving Stones: the study of emotions in Greek inscriptions », in Angelos CHANOTIS, *Unveiling Emotions. Sources and Methods for the Study of Emotions in the Greek World*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 91-129.
- CHANOTIS Angelos & Pierre DUCREY (eds), 2013, *Unveiling Emotions II. Emotions in Greece and Rome: texts, images, material culture*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.
- COIN-LONGERAY Sandrine & Daniel VALLAT (eds), 2015, *Peurs antiques*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne.

⁷⁷ Corbin, Courtine & Vigarello 2016 : 9.

- CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques et Georges VIGARELLO (eds), 2016, *Histoire des émotions*, I : *De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Le Seuil.
- DAVID Jean-Michel, 2002, « L'émotion dans les récits de l'histoire de la République. Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, et quelques autres », *Hypothèses*, 1/5, p. 305-314.
- DUTCH Dorothea, 2008, « *Neniae*: gender, games, and lamentation in Ancient Rome », in Ann SUTER (ed.), *Lament: studies in Ancient Mediterranean and beyond*, Oxford, Oxford University Press, p. 258-279.
- FARAONE Christopher, 2003, « *Thumos* as masculine ideal and social pathology in Ancient Greek magical spells », in Susanna BRAUND & Glenn MOST (eds), *Ancient Anger: perspectives from Homer to Galen*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 144-162.
- FÖGEN Thorsten (ed.), 2009, *Tears in the Graeco-Roman World*, Berlin/New York, De Gruyter.
- GHERCHANOC Florence, 2011, « Mise en scène et réglementations du deuil en Grèce ancienne », in Violaine SEBILLOTTE & Nathalie ERNOULT (dir.), *Les Femmes, le féminin et le politique après Nicole Loraux*, *Classics@* issue 7 [En ligne].
- GRAVER Margaret, 2002, *Cicero and the Emotions: 'Tusculan Disputations' 3 and 4*, Chicago, University of Chicago Press.
- HARRIS William, 2003a, *Restraining Rage. The Ideology of Anger Control in Classical Antiquity*, Cambridge (MA), Harvard University Press.
- , 2003b, « The Rage of Women », in Susanna BRAUND & Glenn MOST (eds), *Ancient Anger. Perspectives from Homer to Galen*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 121-143.
- HAYNES Katharine, 2003, *Fashioning the Feminine in the Greek Novel*, London, Routledge.
- HEMELRIJK Emily, 2004, « Masculinity and Femininity in the *Laudatio Turiae* », *Classical Quarterly*, 54, p. 185-197.
- KASTER Robert, 2005, *Emotion, Restraint and Community in Ancient Rome*, Oxford, Oxford University Press.
- KING Daniel, 2013, « Galen and grief: the construction of grief in Galen's clinical work », in Angelos CHANIOTIS & Pierre DUCREY (eds), *Unveiling Emotions II. Emotions in Greece and Rome: texts, images, material culture*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 251-272.
- KONSTAN David, 2006, *The Emotions of the Ancient Greeks. Studies in Aristotle and Classical Literature*, Toronto, University of Toronto Press.
- , 2011, « Introduction », *Métis*, n.s. 9, p. 7-13.
- MACMULLEN Ramsay, 1980, « Romans in Tears », *Classical Philology*, 75, p. 254-255.

- , 2004, *Les Émotions dans l'Histoire, ancienne et moderne*, Paris, Les Belles-Lettres [trad. de *Feelings in History, Ancient and Modern*, Claremont (California), Regina Books, 2003].
- MASSEGLIA Jane, 2013, «Feeling low: social status and emotional display in Hellenistic Art», in Angelos CHANIOTIS & Pierre DUCREY (eds), *Unveiling Emotions II. Emotions in Greece and Rome: texts, images, material culture*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 313-330.
- MC NIVEN Timothy, 2000, «Fear and gender in Greek art», in Alison RAUTMAN (ed.), *Reading the Body: representations and remains in the archaeological record*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, p. 124-131.
- MONSACRÉ Hélène, 2010 [1984], *Les Larmes d'Achille. Héros, femme, souffrance chez Homère*, Paris, Albin Michel.
- MUNTEANU Dana LaCourse (ed.), 2011, *Emotion, Genre, and Gender in Classical Antiquity*, London, Bristol Classical Press.
- MUSTAKALLIO Katariina, 2013, «Grief and mourning in the roman context. The changing sphere of female lamentation», in Angelos CHANIOTIS & Pierre DUCREY (eds), *Unveiling Emotions II. Emotions in Greece and Rome: texts, images, material culture*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 237-250.
- PATERA Maria, 2013, «Reflections on the discourse of fear in Greek sources», in CHANIOTIS Angelos & Pierre DUCREY (eds), *Unveiling Emotions II. Emotions in Greece and Rome: Texts, Images, Material Culture*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 109-134.
- PRESCENDI Francesca, 2008, «Le deuil à Rome : mise en scène d'une émotion», *Revue d'Histoire des Religions*, 225/2, p. 297-313.
- REY Sarah, 2015, «Les larmes romaines et leur portée : une question de genre ?», *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 41, p. 243-263.
- RICHLIN Amy, 2014, «Emotional work : lamenting the Roman dead», in Amy RICHLIN, *Arguments With Silence. Writing the History of Roman Women*, Ann Arbor, University of Michigan Press, p. 267-288.
- RUBERG Willemijn & Kristine STEENBERGH (eds), 2011, *Sexed Sentiments: Interdisciplinary Perspectives on Gender and Emotions*, Amsterdam, Rodopi.
- RUBINSTEIN Lene, 2013, «Evoking anger through pity. Portraits of the vulnerable and defenceless in Attic Oratory», in Angelos CHANIOTIS & Pierre DUCREY (eds), *Unveiling Emotions II. Emotions in Greece and Rome: texts, images, material culture*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 135-165.
- SANDERS Ed, 2012, «Beyond the usual suspects: literary sources and the historian of emotions», in Angelos CHANIOTIS (ed.), *Unveiling Emotions. Sources and Methods for the Study of Emotions in the Greek World*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, p. 151-173.

- SANDERS Ed & Matthew JOHNCOCK (eds), 2016, *Emotion and Persuasion in Classical Antiquity*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag.
- SARTRE Maurice, 2016, « Les Grecs », in Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE & Georges VIGARELLO (eds.), *Histoire des émotions. I. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Le Seuil, p. 17-63.
- SCHEID John, 2011, « Les émotions dans la religion romaine », in Francesca PRESCENDI & Youri VOLOKHINE (eds), *Dans le laboratoire de l'historien des religions. Mélanges offerts à Philippe Borgeaud*, Genève, Labor et Fides, p. 406-415.
- SCHEID-TISSINIER Evelyne, 2012, « Du bon usage des émotions dans la culture grecque », in Pascal PAYEN & Evelyne SCHEID-TISSINIER (eds), *Anthropologie de l'Antiquité. Anciens objets, nouvelles approches*, Turnhout, Brepols, p. 263-289.
- SCOURFIELD David, 2003, « Anger and gender in the Chariton's Chareas and Callirhoe », in Susanna BRAUND & Glenn MOST (eds), *Ancient Anger. Perspectives from Homer to Galen*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 163-184.
- SEBILLOTTE CUCHET Violaine, 2007, « Les antiquistes et le genre », in Nathalie ERNOULT & Violaine SEBILLOTTE CUCHET (dir.), *Problèmes du genre en Grèce ancienne*, Paris, Publications de la Sorbonne, p. 11-26.
- , 2011, « Touchée par le féminisme. L'Antiquité avec les sciences humaines », in Pascal PAYEN & Evelyne SCHEID-TISSINIER (dir.), *Anthropologie de l'Antiquité. Anciens objets, nouvelles approches*, Turnhout, Brepols, p. 143-172.
- , 2012, « Régimes de genre et Antiquité grecque classique (V^e-IV^e s. av. J.-C.) », *Annales HSS*, 67/3, juillet-septembre, p. 573-603.
- STERNBERG Rachel, 2005, *Pity and Power in Ancient Athens*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SUTER Ann, 2009, « Tragic tears and gender », in Thorsten FÖGEN (ed.), *Tears in the Graeco-Roman World*, Berlin/New York, De Gruyter, p. 59-83.
- VIAL-LOGEAY Anne, 2016, « L'univers romain », in Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE & Georges VIGARELLO (eds), *Histoire des émotions. I. De l'Antiquité aux Lumières*, Paris, Le Seuil, p. 64-85.
- WISSMANN Jessica, 2011, « Cowardice and gender in the *Iliad* and Greek tragedy », in Dana LaCourse MUNTEANU (ed.), *Emotion, Genre, and Gender in Classical Antiquity*, London, Bristol Classical Press, p. 35-55.